



Séance ordinaire du comité administratif de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue en la salle du conseil à Vaudreuil-Dorion le mercredi 12 octobre 2016 à 13 h, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Jean A. Lalonde, à laquelle sont présents les membres suivants : le maire de la ville de L'Île-Perrot, Marc Roy, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau et le maire de de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, Claude Pilon.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général, Raymond Malo, directeur général adjoint, Simon Bellemare, directeur général adjoint et madame France D'Amour, greffière par intérim.

Sont absents, le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Paul Herrbach et le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon.

1. BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

CA 16-10-12-01 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **Marc Roy** et résolu

d'ouvrir la séance à 13 h 1.

Proposition adoptée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA 16-10-12-02 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr** et résolu

d'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points suivants : 14.1. « Aide financière pour la réalisation d'études de mise en commun de services de sécurité incendie », 14.2. « Visites de l'écocentre à Rigaud », 14.3. « Festival des Couleurs ».

Proposition adoptée.

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1 SUIVI DES RÉOLUTIONS DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Monsieur le directeur général fait le suivi des résolutions adoptées au comité administratif.

3.2 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2016 : ADOPTION

CA 16-10-12-03 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau** et résolu

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 7 septembre 2016 tel que présenté.

Proposition adoptée.

4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS

Aucun sujet traité.



5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

5.1 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

5.1.1 LISTE DES PAIEMENTS EN FONCTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

CA 16-10-12-04 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Marc Roy**
APPUYÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau** et résolu

d'adopter la liste MRC 16-10-12.

« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 16-10-12, le tout en fonction du budget adopté ».

Guy-Lin Beaudoin

Proposition adoptée.

5.1.2 APPUIS, PUBLICITÉS, COMMANDITES ET INVITATIONS

5.1.2.1 CORPS DE CADETS NO. 3 DU COLLÈGE BOURGET : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Les membres du comité administratif prennent connaissance de la demande et décident de ne pas y donner suite puisqu'elle ne correspond pas aux critères de la MRC.

5.1.2.2 FONDATION DES ENFANTS DE VAUDREUIL-SOULANGES – SOUPER-BÉNÉFICE ANNUEL : INVITATION

CONSIDÉRANT QUE la Fondation des enfants de Vaudreuil-Soulanges (FDEVS) a pour mission de contribuer à la réussite éducative et sociale des enfants en difficulté de Vaudreuil-Soulanges dans une perspective de prévention, de développement durable et d'égalité des chances pour tous;

CONSIDÉRANT QUE cette mission cadre avec la Politique de développement social durable de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et que la FDEVS est un organisme reconnu au sein du modèle de gouvernance en développement social durable à la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE le Souper-bénéfice annuel du 28 octobre prochain réunira les partenaires de la FDEVS dans le but d'amasser des fonds pour la poursuite de ses programmes de soutien aux enfants issus de milieux défavorisés;

CONSIDÉRANT QUE la FDEVS a sollicité la participation de la MRC à cet événement;

CONSIDÉRANT que les crédits nécessaires sont disponibles au poste budgétaire 02 110 00 999;

POUR CES MOTIFS,

CA 16-10-12-05 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Claude Pilon**
APPUYÉ PAR : monsieur **Marc Roy** et résolu

d'effectuer un don de mille dollars (1 000 \$) et **d'acheter** 2 billets au montant de deux cent cinquante dollars (250 \$) chacun pour le Souper-bénéfice annuel de la Fondation des enfants de Vaudreuil-Soulanges pour un montant total de mille cinq cents dollars (1 500 \$).



Proposition adoptée.

5.1.2.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA MAISON TRESTLER : SUIVI

Messieurs Jean-Yves Poirier et Raymond Malo résument la rencontre tenue avec la directrice générale de la Maison Trestler, madame Louise Leblond Vallée, faisant suite au mandat d'aller la rencontrer afin d'obtenir plus d'information sur les motifs de la demande d'aide financière. Avec l'explication des problèmes et des imprévus, la demande sera analysée au budget.

5.2 GREFFE ET LÉGISLATION

5.2.1 CONTRAT TRICENTRIS - MISE EN DEMEURE DE LA COMPAGNIE DE RECYCLAGE DE PAPIERS MD INC. : DÉPÔT

Monsieur le directeur général procède au dépôt du document. Il explique que la compagnie de recyclage de papiers MD inc. prétend que la MRC a procédé illégalement à un contrat pour le tri et le conditionnement des matières recyclables avec Tricentris. Il rappelle que la MRC avait obtenu un avis juridique avant de signer le contrat. Cet avis comprend une exception pour ce type de contrat prévue au Code municipal. La compagnie Tricentris est un organisme à but non lucratif créé à partir d'une Régie intermunicipale dont plusieurs MRC et municipalités sont membres. Une réponse leur sera remise sous peu incluant l'article de loi du *Code municipal* en référence.

6. COMMUNICATION

Aucun sujet traité.

7. RESSOURCES HUMAINES

7.1 POSTE CONSEILLÈRE EN COMMUNICATION : ENTÉRINEMENT

CONSIDÉRANT le positionnement du conseil à la séance du 25 mai 2016;

CONSIDÉRANT l'affichage du poste en août 2016;

CONSIDÉRANT l'expérience et la formation de la candidate;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants :

- 02 12 000 141 - 2 %
- 02 13 000 141 - 15 %
- 02 61 000 141 - 16 %
- 02 46 000 141 - 6 %
- 02 40 000 141 - 19 %
- 02 45 000 141 - 20 %
- 02 59 000 141 - 2 %
- 02 45 230 141 - 20 %

POUR CES MOTIFS,

CA 16-10-12-06 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Claude Pilon

APPUYÉ PAR : monsieur Marc Roy et résolu

d'entériner l'embauche de madame Julie Cassab à titre de conseillère en communication pour une durée indéterminée, à temps plein, 35 heures par semaine, à compter du 19 septembre 2016, selon la classe 8, échelon 3 de la convention collective en vigueur.



Proposition adoptée.

8. SÉCURITÉ

8.1 SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1.1 PHOTOS-RADARS – SOMMES RÉCOLTÉES SUR LES TERRITOIRES MUNICIPALISÉS : INFORMATION

Monsieur le directeur général procède au dépôt du document.

9. COUR MUNICIPALE

Aucun sujet traité.

10. ENVIRONNEMENT

Aucun sujet traité.

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11.1 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

11.1.1 AVIS DE CONFORMITÉ

11.1.1.1 VILLE DE VAUDREUIL-DORION - RÈGLEMENT NUMÉRO 1722

CONSIDÉRANT QUE le Règlement numéro 1722 a pour objet la conclusion d'une entente entre la ville de Vaudreuil-Dorion et le promoteur « Développements Banlieue-Ouest inc. » en vue de la préparation des plans et devis, la surveillance, la construction des services municipaux et de voirie ainsi que des travaux de pavage, de bordures et d'éclairages des rues Claude-Vivier, Jacques Héту et d'une partie de Claude-Léveillée du projet « Place 20-30-40 » - phase 15, y incluant les honoraires professionnels et tous les travaux connexes;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de conformité au schéma d'aménagement révisé (SAR) du Règlement numéro 1722 de la ville de Vaudreuil-Dorion indiquant sa conformité aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

POUR CES MOTIFS,

CA 16-10-12-07 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : monsieur **Claude Pilon** et résolu

que le comité administratif **émette** le certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé du Règlement numéro 1722 de la ville de Vaudreuil-Dorion.

Proposition adoptée.

12. INTERFACE COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)

Aucun sujet traité.

13. DÉVELOPPEMENT

Aucun sujet traité.



14. AFFAIRES NOUVELLES

14.1 AIDE FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES DE MISE EN COMMUN DE SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE

Monsieur le directeur général procède au dépôt de la correspondance. Il résume que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre de la Sécurité publique, monsieur Martin Coiteux, a fait l'annonce d'une aide financière de cinq cent mille dollars (500 000 \$) pour soutenir des études visant à fusionner des services en sécurité incendie. Cette étude est prévue au schéma de couverture de risques en sécurité incendie. Toutefois, dans la correspondance du ministre, les dates pour effectuer des demandes ne sont pas fixées.

14.2 VISITES DE L'ÉCOCENTRE À RIGAUD

Monsieur Hans Gruenwald Jr informe que plusieurs MRC et municipalités ont visité l'écocentre à Rigaud. Les gens sont très contents de leur visite et n'émettent que des commentaires positifs.

14.3 FESTIVAL DES COULEURS

Monsieur Hans Gruenwald Jr informe que le Festival des Couleurs a été un grand succès, il y a eu plus de quarante-cinq mille (45 000) visiteurs. Le préfet félicite monsieur Gruenwald et l'équipe de la ville de Rigaud pour ce bel événement.

14.3.1 MOTION DE FÉLICITATIONS - FESTIVAL DES COULEURS

CONSIDÉRANT le grand succès de la 19^e édition du Festival des Couleurs les 8, 9 et 10 octobre 2016;

CONSIDÉRANT la participation de plus de quarante-cinq mille (45 000) visiteurs;

CONSIDÉRANT QUE cet événement fait la promotion de la région de Vaudreuil-Soulanges;

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau**

APPUYÉ PAR : monsieur **Marc Roy** et résolu

CA 16-10-12-08 de faire parvenir une lettre de félicitations à la Ville de Rigaud, incluant monsieur le maire, Hans Gruenwald Jr, les employés de la ville et tous les autres membres organisateurs du Festival des Couleurs pour leur contribution à ce franc succès ainsi qu'au parfait déroulement de cet événement.

Proposition adoptée.

15. RAPPORT DES ÉLUS

Aucun sujet traité.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

Aucune question n'est posée par les citoyens.



17. **CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

CA 16-10-12-09 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr**
APPUYÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson** et résolu

que la séance soit levée à 13 h 36.

Proposition adoptée.


JEAN A. LALONDE
Préfet


GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général et secrétaire-trésorier